



Paris, 16 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CCSF

Réunion élargie du CCSF à Nice

À l'occasion de la réunion informelle des ministres de l'Économie et des Finances de l'Union européenne et de la Conférence Eurofi, le CCSF a tenu une réunion exceptionnelle à Nice le 11 septembre 2008. Cette réunion avait pour thème : « Comment mieux associer les représentants des consommateurs et des professionnels concernés aux niveaux européen et national à l'élaboration des textes communautaires dans le secteur des services financiers ? »

Les débats du CCSF ont bénéficié de l'intervention de nombre de personnalités représentant le Parlement européen, la Commission européenne, les banques et les assurances européennes ainsi que les consommateurs européens. Ont ainsi notamment participé aux travaux du CCSF Mme Pervenche Bérès, présidente de la Commission des affaires économiques et monétaires du Parlement européen, M. Jean-Paul Gauzès, Député européen, M. Éric Ducoulombier, de la direction générale Marché Intérieur de la Commission européenne, Mme Anne Fily, Directrice au Bureau Européen des Unions de Consommateurs (Beuc), M. Guido Ravoet, Secrétaire Général de la Fédération Bancaire Européenne (FBE), Mme Isabel Mendès-Cabeçadas, directrice du Centre d'Arbitrage pour les litiges de consommation de Lisbonne (Portugal), le professeur Jenny Hamilton, du Financial Services Consumer Panel (Royaume-Uni), M. Georges Pauget, Président de la Fédération Bancaire Française (FBF), M. Gérard de la Martinière, Président de la Fédération Française des Sociétés d'Assurance (FFSA), M. Daniel Lebègue, Co-président d'Eurofi et M. Thierry Francq, Chef de Service à la Direction Générale du Trésor et de la politique économique au ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi.

A l'issue des débats, Emmanuel Constans, président du CCSF, a souligné la qualité et l'intérêt des réflexions et suggestions présentées pour renforcer les consultations et la concertation au niveau européen avec les parties concernées (professionnels, consommateurs et administrations) dans le secteur des services financiers. Il a indiqué que sur la base des échanges de vues intervenus lors de cette réunion de Nice, le CCSF fera part de ses recommandations aux autorités compétentes.